

# Procès-verbal du conseil d'école du 19 juin 2025.

Année scolaire : 2024-2025

Trimestre concerné : 3<sup>er</sup> trimestre

Date : 19 juin 2025

Lieu de réunion : Ecole de Naillat.

Présidente de la séance : Madame Pinaud

## Présents :

Monsieur TARDY, maire  
Madame DENOUEIX, adjointe au maire  
Madame BONINGUE, DDEN  
Mesdames DUMIGNARD Marina, PAPON Marina, Monsieur JEANNETON Guillaume, représentants des parents d'élèves.  
Mesdames AURICOMBE, JAOUEN, MAURY, PINAUD, enseignantes.

## Excusés :

Madame l'Inspectrice de la circonscription de Guéret 1  
Mesdames HOUBE Aurore, JOFFRE Samantha, MAURICE Delphine, représentantes des parents d'élèves.

## **1. Bilan du second semestre.**

### ❖ **Liaison Ecole-Collège.**

- ***Maths sans frontières*** : Les élèves ont participé au concours MSF avec les élèves de 6<sup>èmes</sup> du collège de Dun Le Palestel. L'épreuve finale s'est déroulée au collège le mardi 11 mars matin au collège.
- ***Journée d'immersion*** : La journée d'immersion au collège pour les élèves de Cm1 et Cm2 a eu lieu le vendredi 6 juin.

Cette journée était composée d'une course d'orientation, d'une visite du collège et d'un tournoi d'orthographe avec les élèves de 6<sup>èmes</sup> et des autres écoles des secteurs participants.

Concernant le tournoi d'orthographe : Le principe est pour les élèves d'épeler un maximum de mots sans se tromper, jusqu'à épuisement des troupes !

Nous remercions le collège pour l'organisation de ces événements et le conseil départemental pour le financement du transport.

- ***Conseil école/collège*** : il a eu lieu le mardi 17 juin à 17h au collège de Dun le Palestel.

Monsieur Beaumont, principal du collège Benjamin Bord, est venu à la rencontre des familles de CM2 au sein de l'école de Naillat, le mardi 10 juin à 18h00 afin de préparer au mieux l'entrée en 6<sup>e</sup>.

### ❖ **Matériel de sciences** :

- Prêt d'une mallette sur le thème de l'eau par la DSDEN23 en période 4 pour la classe de cycle 2.
- Prêt d'une mallette de mécanique par la DSDEN23 en période 5 pour la classe de cycle 3.

#### ❖ Intervention dents :

Marie-Ange RECOULES et Monsieur Alexandre Mounaud - infirmier du secteur - sont intervenus le jeudi 27 mars, auprès des élèves de la classe de cycle 2 pour une sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire.

#### ❖ Intervention premiers secours :

Tous les élèves de l'école ont eu l'opportunité de participer à une intervention sur "Apprendre à porter secours" animée par Monsieur DUFRAISE Pascal, urgentiste au SAMU, le jeudi 12 juin. Cette séance leur a permis de se familiariser avec les gestes essentiels de premiers secours.

#### ❖ Interventions CPIE/EVOLIS :

Le CPIE est missionné par EVOLIS 23 pour réaliser des interventions, Madame Lamotte est intervenue dans la classe de cycle 3.

- Intervention 1 : Le tri des déchets - 21/03 matin
- Intervention 2 : Déchets et environnement - 28/03 matin

#### ❖ Permis piéton :

Le gendarme GAIFFE a amené le matériel pédagogique le jeudi 06 février pour préparer la passation du permis piéton pour les élèves de CE2 - CM1 - CM2.

La passation a eu lieu le vendredi 16 mai. Tous les élèves ont obtenu leur permis.

Le permis internet sera au programme l'an prochain.

#### ❖ Intervention de la prévention routière - SRAV (Savoir Rouler à Vélo) :

Cette intervention s'est déroulée le lundi 26 mai sur la journée complète pour les élèves du cycle 3.

Deux gendarmes, en collaboration avec la sécurité routière, les ont guidés pour obtenir cette attestation.

La matinée a été consacrée à la partie théorique, l'après-midi à la pratique.

Remerciements à la mairie pour la prise en charge des repas des deux gendarmes.

#### ❖ Intervention OCCE (maternelle et cycle 2) :

Pour les maternelles : intervention de madame MAGNIN-PRIOUT pour des ateliers philosophiques les mardis 13, 20, 27 mai et 3, 10, 17 juin 2025.

Pour la classe de cycle 2, jeux coopératifs les 20 et 27 mai, 10, 23 et 24 juin.

Le marché des connaissances est un lieu d'échanges de savoirs où chacun peut offrir ses connaissances à ceux qui le demandent et, dans le même temps, chercher à en acquérir de nouvelles.

C'est un lieu d'apprentissage vécu coopérativement, où l'on donne et l'on reçoit. Ce moment riche vise à faire évoluer le rapport au savoir des élèves.

Ce marché se déroulera les matins de la dernière semaine du 30 juin au 04 juillet de l'année. Les cycles 2 et 3 tiendront un stand (individuellement ou en collectif), et tous les élèves participeront.

### ❖ Intervention basket-ball

Elles ont mené par Quentin Theveny (comité départemental de basket) les 06,13,20, 27 mai et le 03 juin 2025 pour les classes de cycle 2 et de cycle 3.

### ❖ Ecole et cinéma :

Cinéma «L'Eden » de la Souterraine :

Le transport (Grimaud) est pris en charge par la mairie.

Les entrées sont financées par la coopérative (2.50€ / élève).

- « *Jardins enchantés!* », pour les maternelles le jeudi 03 avril, 9h45.
- « *La ruée vers l'or* », pour les cycles 2 et 3, le vendredi 11 avril, 9h45

### ❖ Projet Les incorruptibles :

Les trois classes sont inscrites au prix des incorruptibles : Le Prix des Incorruptibles est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Date limite du vote : 22/05/2025.

La classe maternelle a donc voté majoritairement pour le livre *Sous la glace* album écrit par Michaël Escoffier et illustré par Ella Charbon.aux éditions des Éléphants, la classe de cycle 2 *les petits trésors de Satoshi* de LÉVY Didier (illustrateur SANGIÒ Lorenzo) aux éditions de ABC Mélody, la classe de cycle 3 *Roselionne* de écrit par Nancy B. -Pilon et illustré par Marish Papaya par Alice Editions.

Le palmarès a été communiqué aux élèves. Les résultats sont consultables sur internet.

### ❖ Spectacle de fin d'année :

Le spectacle *Il était une fois* aura lieu le vendredi 27 juin 2025 à 19h.

Rappel à la mairie que M. le maire a donné son autorisation pour traverser la cantine pour accéder à l'arrière de la scène.

Le spectacle sera suivi de la kermesse organisée par l'association de parents d'élèves Les petits lutins de Naillat.

Question à la municipalité : un cadeau de fin de scolarité sera-t-il offert aux CM2 par la mairie à la fin du spectacle, comme l'an passé ?

### ❖ Photo scolaire :

Le photographe n'ayant pas honoré sa prestation, l'équipe enseignante a décidé de faire des photos de classe afin que les élèves puissent avoir un souvenir de leur année scolaire.

Les commandes sont en cours.

### ❖ Voyage scolaire :

Il a eu lieu le lundi 02 juin au château du Puy (Tercillat).

Le montant total des entrées pour tous les élèves de 420€.

Le transport assuré par la société GAUDON ET FILS s'élève à 460€.

Montant total du voyage : 880€ soit 20€95 par élève.

Merci à l'association de parents d'élèves Les petits lutins de Naillat d'avoir financé le transport.

Le goûter a été offert par la coopérative scolaire (58.17€)

## **2. Exercices incendie.**

Trois exercices obligatoires dans l'année, le premier devant avoir lieu dans le mois suivant la rentrée. Il a eu lieu le 12/09/2023 le matin. 41 élèves et 7 adultes (personnel communal compris) étaient présents. Les élèves avaient été informés au préalable de la conduite à tenir. Tout s'est bien déroulé.

Le deuxième exercice a eu lieu le 26 mars 2024, 42 élèves étaient présents, 7 adultes (personnel communal compris) seuls les enseignants étaient informés. Tout s'est bien déroulé.

Le troisième aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire.

## **3. Bilan de la coopérative.**

Au 18/06/2025 : 2085,37€

## **4. Rentrée scolaire 2025 2026.**

Date de la rentrée : **lundi 01 septembre 2025.**

Prérentrée des enseignants : **vendredi 29 août 2025.**

TPS (2023) : 3

PS (2022) : 5

MS (2021) : 7

GS : 6

CP: 3

CE1 : 5

CE2 : 8

CM1 : 2

CM2 : 3 Soit un total de **42** élèves.

Changements dans l'équipe enseignante à la rentrée prochaine

Equipe enseignante :

- Madame Pinaud : **Toute petite, petite, moyenne section et grande section (TPS PS MS GS)** avec un décroisement en début d'après-midi.
- **GS CP CE1** : le poste était vacant. Un personnel a dû être nommé dessus mais pour l'instant nous n'avons pas connaissance de cette personne.
- Madame Auricombe : **CE2 CM1 CM2**. Elle assurera la classe tous les jours.

Toujours la décharge de direction une fois toutes les trois semaines. Nous ne connaissons pas encore la personne qui sera en charge de la classe le jour de la décharge de direction.

## **5. Travaux.**

- Afin de préparer la rentrée prochaine, et comme les années précédentes, les enseignantes vont préparer une liste des petits travaux qu'il faudrait effectuer pendant les vacances d'été (tables, chaises, rideaux, ...).

*Réponse favorable de la mairie.*

## **6. Questions diverses.**

### **De la part des enseignantes pour la mairie :**

-Installation de porte-manteaux : Serait-il envisageable d'installer dans la classe de cycle 3 au moins 15 porte-manteaux afin de permettre aux élèves de ranger leurs affaires de manière plus organisée ? *Oui, les porte-manteaux des vestiaires du stade seront installés dans la classe.*

-Fixation d'un crochet : Pour faciliter le rangement des cerceaux, nous aimerions savoir s'il serait possible de fixer un crochet au mur dans la classe de cycle 3.

*Oui.*

-Nettoyage du tableau blanc : Morgane a accepté de s'occuper du nettoyage du tableau blanc, mais celui-ci reste régulièrement non entretenu. Pourrions-nous garantir son nettoyage de façon plus régulière ?

*Le tableau blanc est actuellement simplement effacé par les enseignantes, sans être lavé. Après avoir rappelé ce constat, Monsieur le Maire s'engage à en parler avec Morgane. Cette remarque a été suivie d'un constat plus large sur la propreté des salles de classe et des sanitaires, jugée toujours insuffisante.*

### **De la part des parents pour la mairie :**

-Certains enfants se plaignent de ne pas manger assez à la cantine.

- Les menus ne semblent pas complets et équilibrés

- Où en est le projet égalim qui permettrait à nos enfants de manger bio, sur du circuit court et pour moins cher?

- "Mon enfant se plaint de la qualité des repas servis à la cantine et rentre très souvent à la maison en ayant faim.

Des améliorations sont-elles envisagées ?"

- "Il nous a été rapporté des comportements intimidants de la part de la cantinière envers des enfants ce qui crée un malaise.

Une attention particulière peut-elle être apportée pour garantir un environnement serein?"

Réponse globale de Monsieur le maire à ces questions :

La municipalité a pleinement conscience des difficultés rencontrées à la cantine et en matière de propreté, telles que ressenties par l'ensemble des usagers (élèves, parents, enseignants...).

Deux principales sources de mécontentement ont été identifiées :

- la qualité des repas
- ainsi que les comportements jugés inappropriés de la cantinière, notamment envers les élèves.

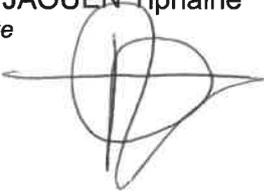
Dans ce contexte, l'équipe municipale a rencontré Morgane afin de lui faire part de ces retours négatifs et de l'inviter à une remise en question personnelle et professionnelle. La municipalité formule l'espoir que les pistes d'amélioration évoquées lors de cet échange puissent avoir des effets positifs sur le climat autour de la cantine.

Par conséquent, la participation de l'établissement au Projet Alimentaire Territorial — visant à rééquilibrer les menus et à privilégier les produits bio et locaux — est, pour l'instant, suspendue. Ce projet requiert en effet l'implication pleine et entière de la cantinière, condition qui ne semble pas réunie actuellement compte tenu du contexte.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.***

Les secrétaires de séance :

Madame JAOUEN Tiphaine  
*Enseignante*

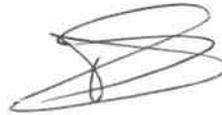


Monsieur JEANNETON  
*Représentant des parents d'élèves*



La présidente du Conseil d'Ecole :

Madame PINAUD Delphine



Monsieur TARDY  
*Maire de Naillat*

